

Bulletin consultable en ligne
www.mairie-varennnes-89.com/

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 13 ANNEE : 2018 Mois : Mai

Le mot du Maire

Sommaire



**Page 1 : Le mot
du Maire**

**Pages 2 :
Informations
générales et
administratives**

**Page 3 à 4 : Vie de
la commune**

**Page 5 : La parole
est aux
associations**

**Pages 6 et 7 : A la
découverte des
carrières
d'Aubigny**

Le début de l'année a été pour nous une période difficile sur le plan scolaire. En effet, au vu des effectifs en baisse sur l'ensemble du RPI, nous savions que la fermeture d'une classe était inéluctable. Mais si l'inspection départementale nous avait informé de cette forte probabilité, il nous revenait à nous, les élus du SIVOS, de décider du lieu de fermeture : une classe à Ligny le Châtel qui passerait de 7 à 6 classes ou la classe de Varennes, ce qui entraînait la fermeture de l'école.

L'information ayant été officialisée début mars, il nous revenait de mettre en avant les atouts de l'école de Varennes afin de convaincre une majorité d'élus du SIVOS (pour rappel, chacune des trois communes, Ligny, Méré et Varennes, est représentée par 3 membres).

Nous n'avons pas souhaité faire de battage médiatique par les moyens habituellement réservés à cette situation : banderoles, occupations diverses, article dans l'Yonne Républicaine. Nous voulions mettre en avant les qualités de Varennes sans dénigrer l'école de Ligny, qui a, elle aussi, des qualités. Ce sont donc les parents d'élèves qui ont œuvré efficacement par leur intervention au Conseil d'école et par le biais d'un sondage tout à fait légitime. Même si le SIVOS reste souverain dans sa décision, l'avis des parents usagers de l'école avait tout son intérêt face à une décision aussi délicate. Il est ressorti de ce sondage, majoritairement, que l'école de Varennes était appréciée des élèves et des parents, pour la qualité de son cadre de vie, de ses locaux, de l'ambiance qui règne dans l'école et autour de l'école (fête de Noël, carnaval, kermesse).

Appuyé par une pétition auprès de la population de Varennes, ce sondage a sûrement influencé le choix des élus du SIVOS qui ont voté par 6 voix contre 3 en faveur du maintien de la classe à Varennes.

Que chacun soit remercié pour l'action qu'il a menée pour notre école.

Malheureusement, alors que la situation semblait apaisée, les élus du Conseil municipal de Ligny le Châtel ont exprimé un fort mécontentement à cette décision du SIVOS. La majorité du Conseil municipal de Ligny souhaite une révision des statuts du SIVOS, de façon à ce que la représentation de Ligny devienne majoritaire par rapport à Méré et Varennes réunis. Sans quoi ces élus menacent de quitter le SIVOS. Avec des conséquences dont je ne suis pas sûr qu'ils mesurent la portée. A suivre donc...

Maurice Mocquot

INFORMATIONS GENERALES ET ADMINISTRATIVES

Journée défense et citoyenneté

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes concernés par la journée défense et citoyenneté. Vous souhaitez en savoir plus : les informations sont maintenant disponibles en ligne. Rendez-vous sur majdc.fr. Une brochure est également disponible en mairie.



Ramassage ordures ménagères

Désormais le ramassage des ordures ménagères a lieu plus tôt le mercredi matin. Ne vous laissez pas surprendre et pensez à sortir votre poubelle la veille. Par ailleurs nous rappelons que dans la présence d'un jour férié en début de semaine décale le jour de ramassage des ordures. Ainsi lors de la Pentecôte ou lors du 1^{er} mai qui se trouvait être un mardi, le ramassage s'est fait le jeudi.



Agenda Pour vous permettre d'anticiper vos démarches administratives, voici les dates de fermetures du secrétariat de mairie : du 25 juillet au 15 août

Présentation du budget et de la situation financière de la commune



- Budget communal :
 - Fonctionnement : 404 512 €
 - Investissement : 476 764 €
- Le budget assainissement a été clos au 31 mai 2017 et inclus au budget principal.
- Budget CCAS : fonctionnement : s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 270 €

Les taux d'imposition : Ils restent inchangés comme les années précédentes et selon le tableau suivant :

Taxe habitation	19,86 %
Foncier bâti	13,91 %
Foncier non bâti	33,80 %
CFE (Cotisation foncière des Entreprises)	23,42 %

Rappelons également que la compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes 3 CVT au 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, soulignons la bonne santé du budget. Malgré le poids de l'investissement consacré à la station d'épuration, les indicateurs de la dette restent très bas, comme l'indique le tableau ci-dessous

	2015	2016	2017	Seuil accepté
Charge de la dette = rapport entre l'annuité de la dette et le budget de fonctionnement	3,37%	2,27%	5,54%	< 22 %
Taux d'endettement (durée restant à rembourser si on y consacrait la totalité des recettes de fonctionnement)	0,12	0,07	0,93	< 2 ans

La Step enfin prête... à être découverte

Notre station d'épuration fonctionne maintenant depuis novembre 2016. Mais il restait à valider son efficacité en termes d'épuration. Des tests ont été réalisés cet hiver, au mois de février, et donnent entière satisfaction. Nous l'avons déjà envisagé mais jamais acté : nous vous proposons donc de faire une visite de ce nouvel équipement à ceux qui le souhaitent au cours du mois de juin. La date vous sera communiquée par affichage et sur le site internet.



Le charme des ormes du parc de la salle des loisirs

A plusieurs reprises, des branches des acacias du parc de la salle des loisirs s'étaient cassées. Ces arbres représentaient un risque. La municipalité a donc commandé trois ormes aux pépinières Naudet. Plantés en avril ils apporteront d'ici quelques années, le confort d'une zone ombragée au milieu du parc.

Ces ormes de la variété « Ulmus Resista Sapporo gold » sont résistants à la maladie des ormes.

Le désherbage : une solution alternative, respectueuse de l'environnement



Depuis un an les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des désherbants chimiques. Compte tenu de la tâche que représente le désherbage manuel, il nous a fallu trouver des solutions alternatives, respectueuses de l'environnement et qui permettent d'alléger la charge de travail. Comme vous avez pu le constater, une nouvelle méthode est à l'essai cette année. La démonstration qui avait eu lieu à Chablis et à laquelle avait assisté le Maire et l'employé communal, Patrick Gally, a convaincu le Conseil municipal d'avoir recours à cette solution qui consiste à pulvériser de l'eau très chaude, aux alentours de 100 120°C sur les « mauvaises herbes ». L'eau brûle la racine et la plante dépérit rapidement.

Plusieurs passages seront nécessaires : lors du premier, l'eau chaude entraîne inévitablement la germination de graines qu'il faudra éradiquer lors d'un deuxième passage. Au total quatre campagnes de désherbage sont prévues : deux de trois jours puis deux de deux jours chacune. Le matériel est loué par la commune à l'entreprise *Expert jardin* (Perrigny). Le chiffre de cette opération s'élève à 2146,80 € TTC.

La première campagne a donc eu lieu du 11 au 13 avril, une seconde s'est déroulée du 23 au 25 mai et une troisième interviendra début juillet. Vous pouvez déjà constater que cette méthode est efficace : les mauvaises herbes se font plus rares.

L'année dernière nous avons sollicité les bonnes volontés pour venir en renfort à l'employé communal. Nous ne reconduirons pas l'action cette année compte tenu de l'efficacité de l'action entreprise. Nous rappelons cependant que l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires. Pour prolonger leur éradication, nous vous invitons donc à éliminer les mauvaises herbes restantes entre chaque passage. Nous pourrions ainsi associer le plaisir de voir nos rues propres et la satisfaction d'une action respectueuse de notre environnement.



VIE DE LA COMMUNE

Les principaux investissements et travaux pour l'année en cours

Les travaux déjà réalisés

Les travaux de voirie: Compte tenu des températures clémentes, ils ont commencé tôt cette année : au cours du mois de février vous avez pu voir l'entreprise Colas procéder à la réfection de la rue A Denis et de la première tranche de la rue de la Berdoche : reprise des bordures réalisation de la chaussée en enrobée ont redonné un coup de neuf à cette portion de la voirie qui en avait bien besoin. Le montant de cette tranche s'élève à 41 088 € HT.



La Mairie : La salle du Conseil municipal n'avait pas été refaite depuis 25 ans environ et commençait à présenter un aspect défraîchi : le lino était arraché par endroit, les peintures, abimées par le salpêtre en certains endroits, avaient besoin d'être rafraichies. L'entreprise de Michael Brousseau a réalisé les peintures (pour un montant de 6998,24 €. L'entreprise *ADélectricité* a refait les plafonniers en lieu et place des néons (pour un montant de 699,26 € HT). Les radiateurs ont été changés et la salle a retrouvé un aspect plus digne de sa fonction.

Les travaux à venir

Toiture de la Mairie : Les toitures des bâtiments communaux ont besoin d'être refaites : l'école, le logement communal rue du Chapiteau et la Mairie. Cette année sera consacrée à cette dernière : l'entreprise Olivier Marshall effectuera une reprise partielle de la charpente. Il était déjà prévu de refaire les peintures des volets. L'entreprise Michael Brousseau retenue pour cette tâche se verra aussi confié le ravalement des peintures.

Le renforcement du « poste fosse » : La date n'est pas encore fixée mais le SDEY nous a informés que le poste d'alimentation électrique de la rue Haute autrement nommé « poste fosse » avait besoin d'être renforcé pour satisfaire aux besoins d'alimentation électrique du secteur. Ces travaux seront réalisés en souterrain entre la rue du Breuil et la ruelle des prés de Civette. Orange en profitera pour mettre également en souterrain le réseau et ses branchements.

Le renouvellement des ralentisseurs : Dès que les travaux seront réalisés, les « coussins berlinois », (ralentisseurs) dont l'état devient problématique, seront changés par des ralentisseurs sur le même modèle que ceux réalisés côté Ligny.

Les concessions abandonnées du cimetière. Après une procédure légale de trois ans que nous avons déjà évoquée dans un bulletin précédent, l'entreprise Hedou a été retenue pour assurer le relevage des concessions abandonnées et la création d'un ossuaire.

Les projets et travaux à l'étude

La place de l'église : Le Conseil municipal s'était déjà penché sur la question à la fin du mandat précédent, dans la foulée de la réfection de l'église Saint Jean-Baptiste. Le programme à destination des personnes à mobilité réduite avec le percement de la porte et la création d'une place de parking PMR a relancé cette réflexion. Plutôt que de se limiter à créer une place de stationnement, l'objectif du projet serait de réaliser un ensemble de places pour rendre le stationnement moins anarchique, tout en séparant la partie stationnement et la partie locative des logements communaux. Une première ébauche de projet a été soumise à la commission aménagement de l'espace par le cabinet d'étude *Urban ingénierie*.

Le projet de lotissement : Le même cabinet d'étude a rendu sa copie d'une première vision du projet. Rappelons que ce projet de lotissement sur les hauts de Varennes, envisagé depuis plusieurs années par le Conseil prend tout son sens devant la baisse des effectifs scolaires. Si nous voulons continuer de dynamiser notre village, conserver notre école, la commune doit rester attractive. L'étude devrait donc s'achever cette année pour commencer la réalisation des infrastructures de voiries et d'assainissement dans les dernières années du mandat.

Tennis de Table de Varennes

Le championnat s'est terminé le 25 mai : au final trois équipes se maintiennent et une redescend d'une division. Le classement est resté serré jusqu'au bout. Notre équipe première redescendra elle d'une division le niveau de leur poule ayant été exceptionnellement haut cette saison.

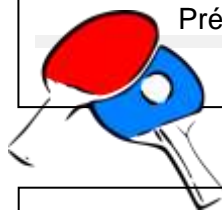
Les entraînements auront lieu jusqu'à fin juin.

Les demandes de renseignements voire les inscriptions futures laissent présager un avenir prometteur à notre Club.

Merci encore à nos partenaires locaux pour leur soutien. Bonnes vacances à tous.

Francis PARENT

Président de Varennes Tennis de Table



Le Comité des fêtes

Bonjour à tous,

Petit bilan de ce premier semestre, avec une nouvelle proposition qu'a été la soirée de théâtre avec la troupe de la Gidouille. La salle a accueilli un public averti qui a su apprécier le travail des comédiens amateurs sur la comédie de Molière " La jalousie du Barbouillé".

Notre randonnée printanière a, comme à son habitude, rencontré un franc succès avec une centaine de marcheurs et nous tenons à féliciter les enfants qui sont de plus en plus nombreux à venir fouler les chemins !

Nous sommes dans les préparatifs de la 4ème édition de:

**Varennes en fête
Samedi 25 Aout prochain**

Comme d'habitude, vous retrouverez diverses animations pour petits et grands : jeux en bois, structure gonflable, tir à l'arc et encore bien d'autres surprises vous attendent. Nous terminerons la soirée par le concert des ZIXMEN avec une surprise, encore, à la nuit tombée... Nous vous attendons nombreux !

D'ici là, bon courage aux différents candidats aux examens de fin d'année, et bonnes vacances à tous.

Gaëlle Bogureau, Présidente du Comité des Fêtes

Ecole de Varennes



Carnaval

Les élèves de l'école ont défilé dans les rues de Varennes. Nous remercions les habitants pour leur accueil et pour leur générosité. Ce fut une agréable matinée malgré une météo peu clémente.

Classe découverte

Les élèves de CE2 et CM1 des écoles de Varennes et de Ligny partiront à la découverte de la Normandie dans le cadre d'une classe découverte la semaine du 18 au 21 juin.

P'tit tour

Les élèves de Varennes et les CM2 de Ligny participeront à une journée vélo le 25 mai prochain. Les élèves parcourront environ quarante kilomètres dans la journée. Le matin, ils se rendront à Chemilly-sur-Serein où ils pique-niqueront puis ils reviendront à Ligny l'après-midi en passant par la route de Villy.

Kermesse

La kermesse se déroulera le dimanche 10 juin à l'école de Varennes à partir de 14h. L'après-midi commencera avec le spectacle des élèves des écoles maternelle et élémentaire puis les enfants pourront s'amuser sur différents stands de jeux. A cette occasion, une tombola est organisée. Les élèves devraient passer vous voir pour vous vendre des carnets de tombola. Si aucun élève n'est passé vous voir et que vous désirez acquérir des tickets, n'hésitez pas à passer à l'école.

Méchoui

Le méchoui aura lieu à Méré le samedi 30 juin.

Cérémonie du 8 mai

Dans le cadre de notre projet histoire, les élèves volontaires ont participé à la cérémonie du 8 mai où ils ont interprété la Marseillaise afin de rendre hommage aux citoyens qui ont combattu pour la sauvegarde de notre liberté.

Je terminerai cet article en remerciant les habitants, les délégués de parents d'élèves et les élus qui ont apporté leur soutien pour le maintien de la classe à Varennes.

Arnaud Dubois

PAGE DECOUVERTE : les carrières d'Aubigny

Localisation

Située sur la commune de Taingy, au hameau d'Aubigny dans le département de l'Yonne, la Carrière d'Aubigny est située à proximité de la Route Nationale N 151 et de la Route Départementale D 9.



Une visite qui ne laisse pas de marbre

La mer recouvrait la Forterre il y a environ 150 millions d'années et c'est l'accumulation des squelettes d'animaux marins, des coques de moules géantes etc qui a formé un calcaire très compact, blanc à grains très fins. Cette pierre est très appréciée des tailleurs de pierre car elle se prête facilement à la sculpture et à la construction en « pierre de taille »

La Carrière d'Aubigny était exploitée en 81 sous le règne de l'empereur romain Domitien. L'extraction s'est poursuivie au cours des siècles pour se terminer en 1940.



En 1850, 1000 ouvriers y travaillaient. On estime que seul un cinquième du gisement a été extrait.

La Carrière d'Aubigny n'a jamais été exploitée avec des moyens mécaniques modernes. Elle se situe sur les plateaux argilo-calcaires du Jurassique supérieur du pays de Forterre. La pierre est partout sur 50 hectares et surtout en profondeur sur plus de 60 mètres. Dans les profondeurs de la carrière, vous serez au cœur de 60 millions de tonnes de pierres.

Le travail de la pierre est exposé de l'extraction à la sculpture, en passant par la conception de chefs d'œuvre de compagnons des devoirs.

Atelier de taille Outre la visite de la Carrière, des ateliers de taille sont ouverts. Ces ateliers s'adressent à tous publics : Enfants, parents et grands-parents ! Tout le monde repartant avec son Chef-d'œuvre.



Horaires de visite	Du 1 ^{er} avril au 30 juin Et du 1 ^{er} septembre au 5 novembre	Du mardi au samedi de 10h à 12h et 14h30 à 18h30 Les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30
	Du 1 ^{er} juillet au 31 août	Du mardi au samedi de 10h à 18h30 Dimanche et jours fériés de 14h30 à 18h30
Atelier de taille de pierre	Durant les vacances scolaires	Les mardis et jeudis à partir de 14h30 sauf le mardi 8, le jeudi 10 et le mardi 15 août

Coordonnées

Téléphone : 03 86 52 38 79

site internet : www.carrière-aubigny.com

mail : contact@carrière-aubigny.com



Sur la route...

Le moulin de Migé : en venant de Varennes, vous passerez sûrement devant le moulin de Migé : Géré par l'association « A tire d'aile », ce moulin est classé à l'inventaire des monuments historiques ; parfaitement fonctionnel, il est le seul moulin de l'Yonne capable de moudre et de produire de la farine pour peu que le vent dépasse 27 ou 30 km / heure et qu'il ne soit pas non plus trop fort. Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site mouлиндemige.fr

Le saviez-vous ? En vous rendant à la carrière d'Aubigny vous passerez aussi par Gy l'évêque. Ce village recèle un des très rares monuments aux morts pacifiste de la grande guerre.



A l'origine une plaque avait été apposée, avec l'accord unanime du Conseil municipal, sur laquelle était gravé : « Amitié entre les peuples » et pour devise « Tout faire pour unir, rien faire pour diviser ». A la demande du préfet, le Maire fut traduit devant le tribunal cantonal de Coulanges-la-Vineuse. Le jugement, rendu le 9 décembre 1923, le condamne à enlever la plaque dans les huit jours. Cependant, l'affaire "ayant failli atteindre la chambre des députés, le gouvernement calma le jeu." La plaque fut enlevée mais le Conseil municipal fit graver "Guerre à la Guerre" et "Paix entre tous les peuples" sur le socle (cette plaque fut remplacée par la suite).



Source : www.petit-patrimoine.com/fiche-petit-patrimoine.php?id_pp=89199_3

Quelques autres propositions de sorties pour l'été, en famille ou avec des amis qui ne connaissent pas tout de la région :

Découverte et détente : les grottes d'Arcy, les Rochers du Saussois, le spectacle pyrotechnique de Rogny, le spectacle de Saint-Fargeau, le cyclorail entre Villiers Saint-Benoit et Charny.

Sportives : de l'accrobranche au parc de Châtelaines à Avallon, ou de l'accro-grotte à la grotte de Champ Retard et la via ferrata à Coutarnoux.

Culturelles : les châteaux d'Ancy le Franc, de Meaulnes, de Tanlay, trésor de la Renaissance dans l'Yonne